

DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE (1067) – 2<sup>e</sup> année de Capacité en droit  
Cours de **Mademoiselle Estelle FRAGU**

---

**SUJET JUIN**

---

**Document autorisé** : Code civil

Traitez **au choix** l'un des deux sujets suivants :

Dissertation : *La coopération dans le régime de la communauté réduite aux acquêts.*

Cas pratique :

En 2002, Fabrice épouse Emma. Cinq ans plus tard, il achète à un pâtissier son fonds de commerce pour 200 000€ grâce aux économies du ménage. Les époux sont ravis de travailler ensemble : Emma s'occupe de la caisse et la comptabilité tandis que Fabrice s'occupe de la pâtisserie proprement dite.

En 2011, le couple achète un vieux mas provençal pour 300 000€. Il est malheureusement en très mauvais état et nécessite d'urgence des travaux de rénovation pour 100 000€. Emma finance cette rénovation en vendant une maison que sa mère lui a donnée en 2000. La famille emménage en 2012, une fois la rénovation terminée. Le mas provençal a été estimé en mai 2018 à 450 000€ mais ne vaudrait que 400 000 € sans la rénovation

Mais le 20 décembre 2016, le soir de ses cinquante ans, Fabrice décide qu'il ne supporte plus leur vie de labeur et souhaite du temps pour lui : il s'occupera du commerce du lundi au jeudi, et demande à Emma de s'en occuper en fin de semaine. Dans la crainte d'une rupture, Emma accepte. Fabrice s'absente souvent en fin de semaine et semble très heureux. Hier, Emma a découvert que Fabrice loue en réalité un appartement à Nîmes, depuis deux ans, sans en avoir réglé les loyers. Elle se rend à l'adresse indiquée, où elle le trouve en compagnie d'une certaine Virginia, qu'il lui présente comme « la nouvelle femme de sa vie ». Fabrice lui annonce qu'il va vendre le fonds de commerce. Emma proteste mais Fabrice lui affirme : « c'est moi qui ai acheté le fonds ; c'est moi qui décide de le vendre ». De retour à la maison, Emma reçoit une lettre du propriétaire de l'appartement de Nîmes : il lui réclame 50 000€ pour les loyers impayés ! Pour Emma, il n'est pas question que les économies faites par les époux sur les bénéfices du fonds de commerce pendant leur mariage servent à payer cette dette, alors que l'appartement n'est pas destiné à leur famille.

1. *Qualifiez le fonds de commerce et les économies du ménage. Fabrice peut-il vendre le fonds sans le consentement d'Emma ?*

2. *La solution serait-elle différente si Fabrice avait acheté le fonds de commerce avant le mariage ?*
3. *Qualifiez le mas provençal. Existe-t-il un droit à récompense ? Si oui, calculez la récompense.*
4. *S'agissant des loyers de l'appartement de Nîmes : envisagez l'obligation à la dette, la contribution à la dette ainsi qu'un éventuel droit à récompense.*

Les relations entre Fabrice et Emma s'enveniment : Fabrice envisage de léguer à Virginia plusieurs tableaux de grande valeur qu'il avait reçu en héritage de sa mère. Le fils d'Emma et Fabrice, Marcel, tente de prendre la défense de sa mère : bien qu'il ne soit pas encore majeur, il rédige un testament uniquement en faveur de cette dernière.

5. *Les testaments de Fabrice et Marcel sont-ils valides ?*

Fabrice n'en peut plus de toutes ces tensions et envisage de partir en voyage avec Virginia. Il compte en effet recevoir une partie de la succession de son cousin au 6<sup>e</sup> degré, Albert, décédé récemment dans un accident de voiture.

6. *Albert laisse pour lui succéder du côté de son père, Fabrice et du côté de sa mère, deux tantes. Déterminez les droits des héritiers d'Albert.*